Pièce jointe 2

Note sur le projet de synthèse du Rapport sur les résultats 2018

En juin 2017, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de rédiger une brève description pour accompagner le Rapport sur les résultats à compter de 2018.

BOD/2017/06-10 – Rapport sur les résultats 2015-2016 : Le Conseil d'administration :

demande au Secrétariat, sous la supervision du Comité des stratégies et de l'impact, de décrire de façon simple et convaincante les conclusions du Rapport sur les résultats d'ici à août 2017 en précisant les enseignements qui en ont été tirés et les domaines d'action susceptibles d'être intégrés dans la stratégie de reconstitution des ressources du GPE. En 2018 et durant les années suivantes, il conviendra de joindre cette brève description au Rapport sur les résultats qui sera soumis au Conseil au cours du mois de juin.

Le Secrétariat recommande que cette courte synthèse soit finalisée et diffusée aux membres du Conseil à la suite des délibérations du Conseil sur le Rapport sur les résultats, de la réponse de la Direction proposée, et des discussions afférentes. Le document final intégrera les contributions et conclusions apportées lors de l'examen du Conseil.

Partenariat mondial pour l'éducation

Rapport sur les résultats 2018

PROJET de synthèse

Le Rapport sur les résultats du GPE 2018 est fondé sur un cadre de résultats applicable à l'ensemble du Partenariat et intégré au GPE 2020 — le plan stratégique du Partenariat pour la période 2016-2020. Le Rapport montre les progrès réalisés par rapport aux objectifs et met en évidence certains problèmes majeurs à résoudre. Il constitue un outil essentiel pour permettre à tous les partenaires du GPE de s'assurer que chacun assume ses responsabilités dans la poursuite des objectifs communs du Partenariat.

Des résultats démontrables

Les recherches sur l'état de l'éducation dans les pays les plus pauvres du monde confirment la pertinence et l'urgence des objectifs du Partenariat mondial pour l'éducation. Ces pays sont confrontés au double défi d'un apprentissage insuffisant et d'un financement de l'éducation déficient. Ni l'un ni l'autre de ces problèmes ne pourra être réglé sans un engagement ferme en faveur d'une action collective.

Après deux années de mise en œuvre de la stratégie du GPE, le Rapport révèle que nous avons atteint la plupart des jalons fixés — et même dépassé certains — et que nous en avons manqué quelques-uns. Sur les 28 jalons fixés pour 2017, le GPE en a atteint 22.

En particulier, certains aspects centraux du modèle du GPE ont enregistré des progrès très importants, notamment pour ce qui est de la planification et du financement national du secteur de l'éducation — deux piliers de systèmes éducatifs solides, indispensables pour pouvoir améliorer l'équité et les résultats d'apprentissage. Plus de 95 % des plans sectoriels de l'éducation évalués en 2016 et en 2017 ont satisfait les critères de qualité.

Les taux d'achèvement du primaire et du secondaire continuent de progresser dans les pays en développement partenaires du GPE. Les jalons fixés pour le taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire ont également été atteints, ce qui est un très bon point. Ces investissements dans l'éducation de la petite enfance sont essentiels pour permettre aux enfants de prendre un meilleur départ dans la vie.

Par ailleurs, les gouvernements des pays en développement et des bailleurs comprennent l'intérêt d'investir dans l'éducation. Le GPE a élargi et diversifié ses sources de financement, et les contributions des bailleurs non traditionnels ont dépassé l'objectif fixé pour 2017. Bien que cette tendance se soit confirmée lors de la Conférence de financement de 2018 où des contributions élevées ont été annoncées, tant par les pays en développement que par les pays bailleurs de fonds, elle ne sera pas suffisante

pour atteindre les objectifs du plan GPE 2020. Des financements plus importants et de meilleure qualité sont nécessaires pour résoudre la crise mondiale de l'éducation.

Il faut accentuer les efforts

Le Rapport sur les résultats met le doigt sur certains domaines nécessitant davantage d'attention.

Tout d'abord, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés en primaire ou dans le premier cycle du secondaire et qui ne le sont pas est en hausse, et à cet égard les filles sont plus touchées que les garçons. Ce phénomène est dû en partie à la croissance démographique, plus spécialement dans les pays à faible revenu.

En second lieu, le manque d'enseignants formés représente un défi de taille, notamment dans plusieurs grands pays partenaires où le ratio enseignants formés/élèves est particulièrement bas. Cette situation a des effets négatifs sur les apprentissages des enfants.

Troisièmement, nous devons améliorer la qualité des revues sectorielles conjointes et faire mieux sur le plan de l'alignement. Pour que les aides extérieures aient un impact durable, nous devons renforcer et utiliser les systèmes de nos pays en développement partenaires — leurs institutions, leurs ressources humaines, leurs procédures et leurs outils.

Enfin, peu de pays en développement partenaires ont mis en place des évaluations solides et à grande échelle des apprentissages, et il importe de s'atteler d'urgence à ce problème de mesure.

Le fondement de la stratégie du GPE est de construire des systèmes plus robustes pour assurer l'apprentissage et l'équité. Elle s'emploie à définir une série d'actions s'appuyant sur les points forts de tous les membres du Partenariat afin de remédier à ces difficultés et aux autres faiblesses pointées dans le Rapport sur les résultats. (NB cette phrase devra être revue après les délibérations du Conseil)

Le GPE a d'importantes cartes à jouer face à ces problèmes en aidant les pays à améliorer leur planification sectorielle et en leur apportant des financements pour mettre en œuvre leurs programmes. Il est important également que le Partenariat libère et exploite le savoir et l'expérience qui existent en son sein. C'est la raison d'être des nouveaux outils que sont le Mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations (KIX) et le Mécanisme de plaidoyer et de responsabilité sociale (ASA).

Nous devons absolument nous servir du Rapport sur les résultats pour appliquer ce principe essentiel du Partenariat — la responsabilité mutuelle — et trouver comment œuvrer ensemble pour atteindre l'objectif d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.